

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026



ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Conseil Municipal du 21 mars 2026
- Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT – droit commun (délibération n°2_2020_53 du 10 juillet 2020)

ASSEMBLEES

1. Délégations du Conseil Municipal au Maire
2. Détermination du nombre de délégués du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
3. Centre Communal d'Action Sociale - Election des délégués

RESSOURCES HUMAINES

4. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués
5. Majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués

SPORT / VIE ASSOCIATIVE

6. Subventions aux associations sportives

SERVICES TECHNIQUES

7. Convention définissant les modalités d'interventions des brigades vertes des associations TREMPLIN ENVIRONNEMENT et TREMPLIN INSERTION CHANTIERS pour l'année 2026

- Questions diverses,
- Communications de M. le Maire